



Soucis après réparation sur mon véhicule

Par **Dyluxx31**, le **04/11/2019** à **10:27**

Bonjour,

Alors voilà mon soucis j'ai acheter un véhicule d'occasion début septembre a un particulier, celui ci a effectuer une réparation au mois de juillet 2019 pour un changement du bloc ESP/ABS chez un garagiste independant. Il y a une semaine j'ai eu un soucis sur mon véhicule je les amener en concession pour savoir le soucis et il s'avère que sa vient de la pièce que ce garagiste a changer. Je les appeler pour lui dire, il m'a proposer de prendre le véhicule en réparation qu'il fallait que je lui amène et lui laisse mais que sa pourrais prendre jusqu'à trois semaine. je lui explique que j'ai acheter la voiture sur Nîmes mais que je suis de Toulouse et que financièrement je peut pas me permettre de faire un aller retour pour lui amener et en refaire un autre pour venir la récupérer et que 3 semaine c'était assez long surtout sans voiture sachant que je travail. Il ne veut rien savoir et ma dit que je devais me débrouiller soit en apportant la voiture soit en lui envoyant la pièces. Ma question et la suivante : si je fait démonter la pièces par un garagiste sur Toulouse et lui envoie, les frais de démontage de la pièces et gardiennage de mon véhicule son a sa charge ou la mienne ?? Sachant que j'ai effectuer moins de 10 000 KLM et que la réparation date de moins de 6 mois et que j'ai la preuve que cela vient bien de la pièces changer par lui même. Par ailleurs le concessionnaire m'a certifier que c'est une pièces d'occasion reconditionné hors sur la facture il ni a rien de notifié la dessus ni même sur les garanties. Merci de vos reponses